



RAPPORT DE GESTION

2019

Rapport financier
Rapport moral
Rapport d'activité joint





Association loi 1901 déclarée le 24 septembre 1999 au J.O. n°0042
RNA : W131004321

Siret : 434 933 123 00029

APE / NAF : 9499Z

TVA non-applicable art.293B du CGI

Convention collective 1518 - Animation

URSSAF : 937 000 002 001 475 615

MAIF : 2 853 516 D

Agréments :

- Organisme de formation déclaré sous le n° 93 131 631 313 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
- Jeunesse et Éducation Populaire, n°01309JEP2 (DDCS13, le 09/06/11)
- Engagement de Service Civique, n°082017-082020 (DRJSCS PACA, 31/08/17)
- Ordonnance d'Inscription sur la liste des Travaux d'Intérêt Général (Tribunal de Grande instance d'Aix-en-Provence, 14/03/13)
- ERIC Convention n°2011-002 (Région PACA, 19/09/11)
- B2IA (Académie Aix-Marseille, 01/03/11)

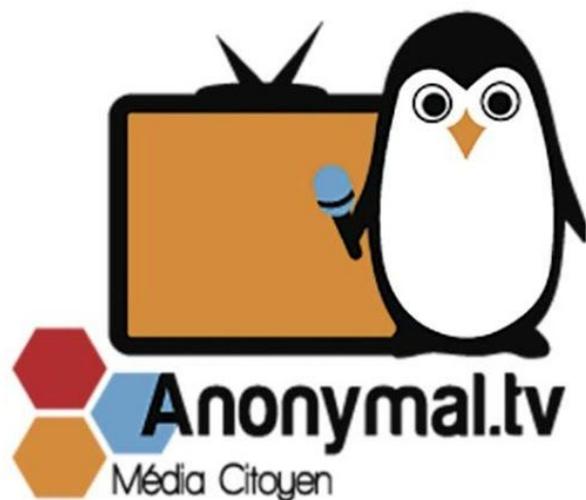
Anonymat est :

- Membre de la Fédération nationale de l'Audiovisuel Participatif,
- Adhérent d'ARSENIC – Association Régionale de Soutien aux Espaces Numériques
- Membre de l'UNEPAT - Union Nationale des Exploitants Professionnels d'Aéronefs Télépilotes
- Sociétaire de la MedNum Coopérative des acteurs de la médiation numérique.

SOMMAIRE

Rapport Financier

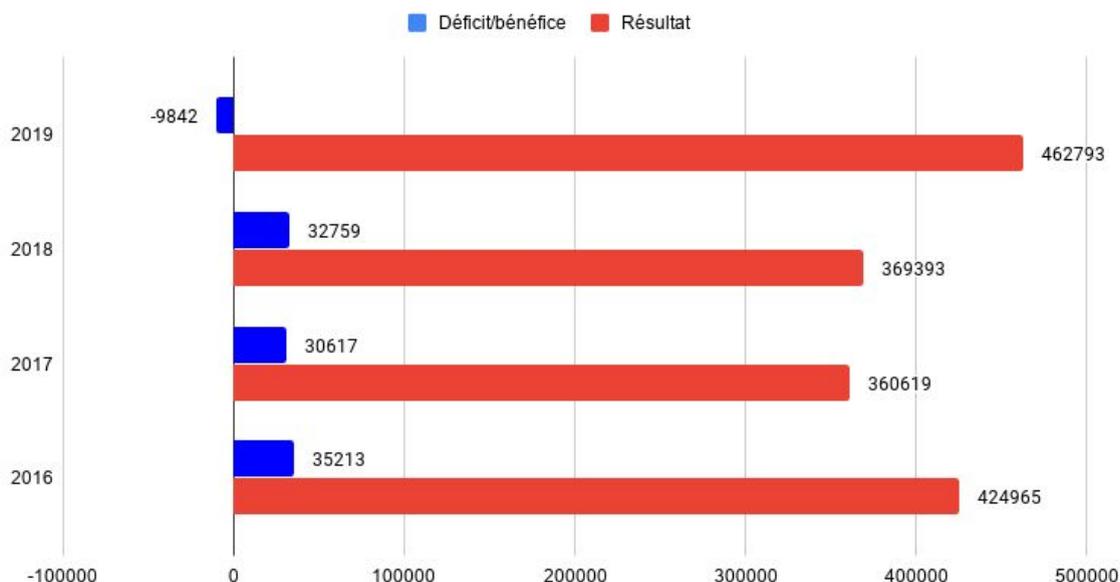
Analyse financière globale	4
Résultat d'exercice	4
Évolution des grands postes de charges et de produits	4
Répartition des postes de charges et de ressources - année 2018	5
Analyse des grands postes de charges et de produits	6
État des subventions d'exploitation	6
Variation des subventions sur les 3 derniers exercices	6
Répartition des subventions par financeurs publics – année 2018	7
Répartition des subventions par projets – année 2018	8
État des sources d'autofinancement	10
Répartition par type de services	11
Répartition par type de partenaires.....	11
État des charges de personnel	12
Evolution des charges salariales et ressources d'aides à l'emploi	12



Rapport Financier

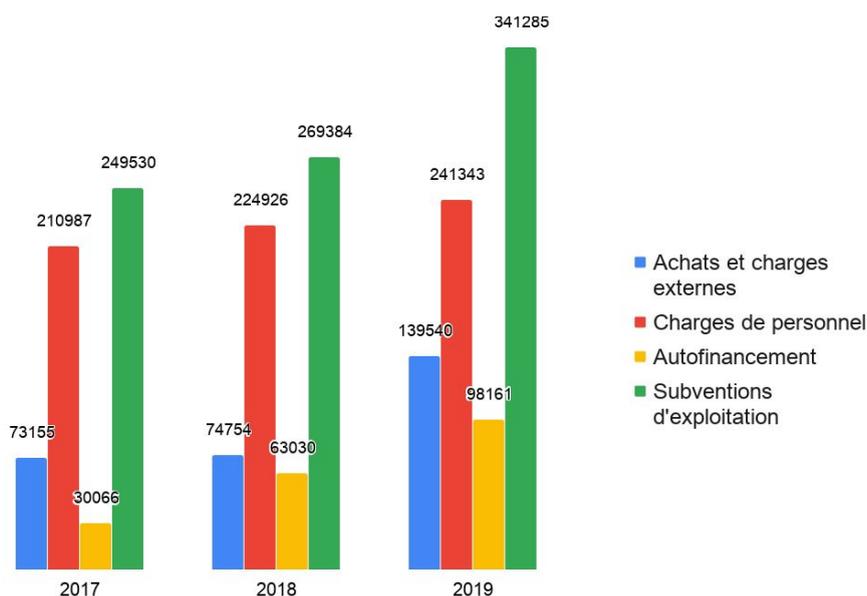
ANALYSE FINANCIÈRE GLOBALE

Résultat d'exercice



L'exercice **2019** s'élève à **462 793 €**, soit **une hausse de 25,3 % (+ 93 400 €)** par rapport à l'année 2018. L'association termine l'année 2018 avec un **résultat négatif** (plus de charges que de produits) de **-9 842 €**. Les charges augmentent plus vite que les ressources. Alors que les ressources ont augmenté de 27%, les charges ont elles augmenté de 43%. La trésorerie reste néanmoins positive avec **211 573 €** de capitaux propres, et reste stable d'un exercice à l'autre. Ce qui est signe d'une situation saine malgré le faible déficit.

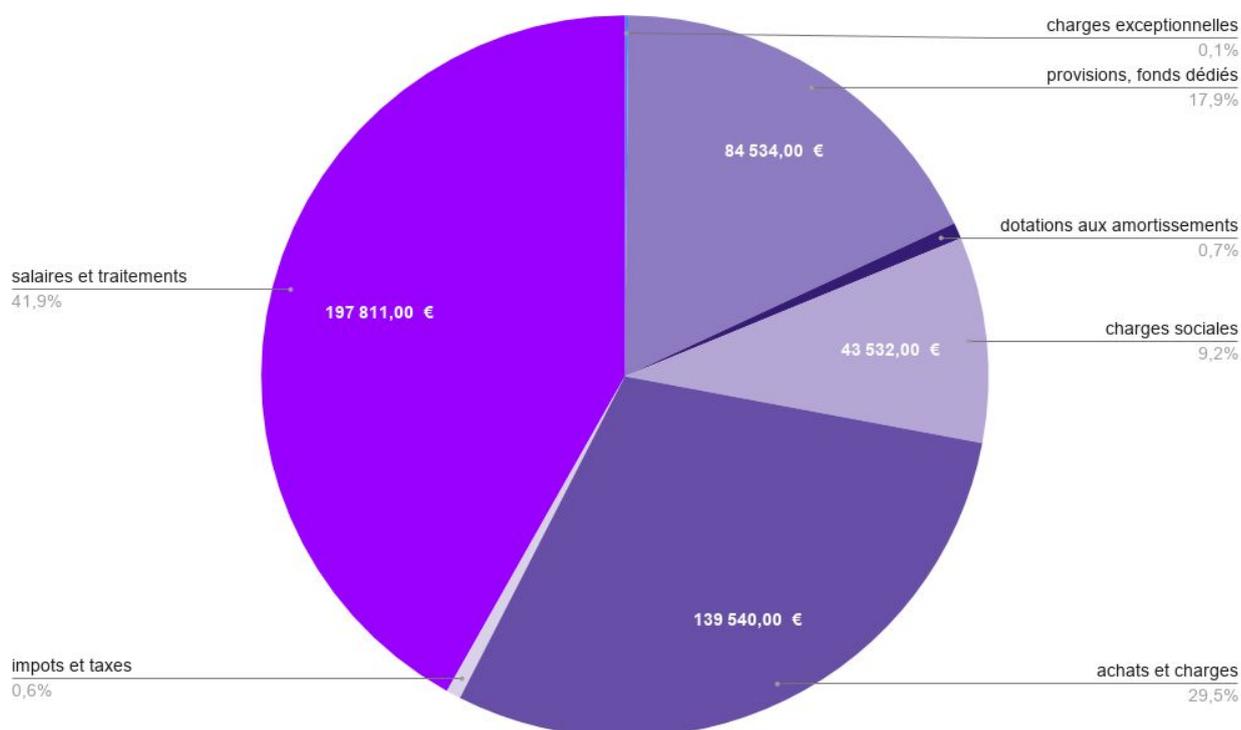
Évolution des grands postes de charges et de produits



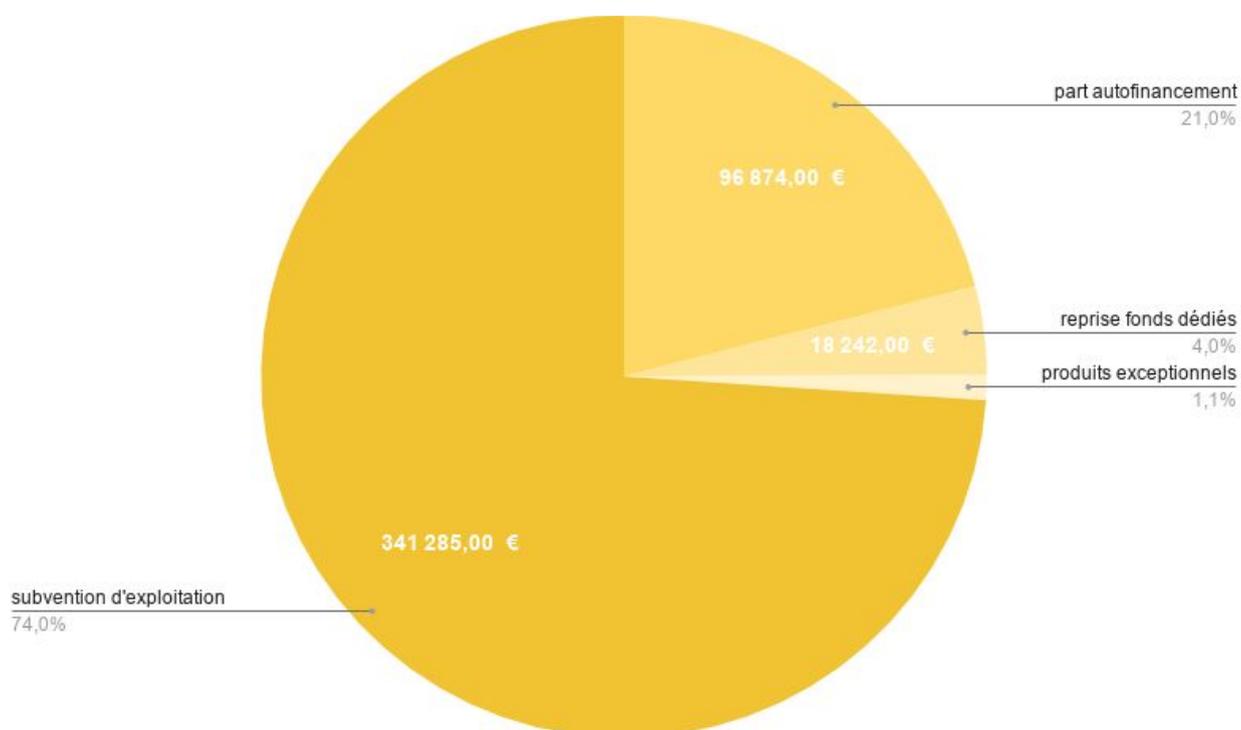
2019 opère une hausse des subventions publiques de 27 % (+ 71 901 €). Notre part *d'autofinancement* a augmenté de 58%. La stabilité des ressources de l'association permet le maintien du poste de charges de personnel (+ 7,7 %), ainsi l'association répond à sa volonté de pérenniser des postes et de maintenir son équipe opérationnelle.

Le poste en achats et charges externes a beaucoup augmenté (+ 87%). Nous observons une hausse très importante de 237% des *dépenses en prestations de services* afin de répondre à l'accroissement d'activité de l'association. Dans une moindre mesure, nous observons une hausse de 27,1 % des *dépenses en petits équipements*.

Répartition des Charges 2019



Répartition des Produits 2019



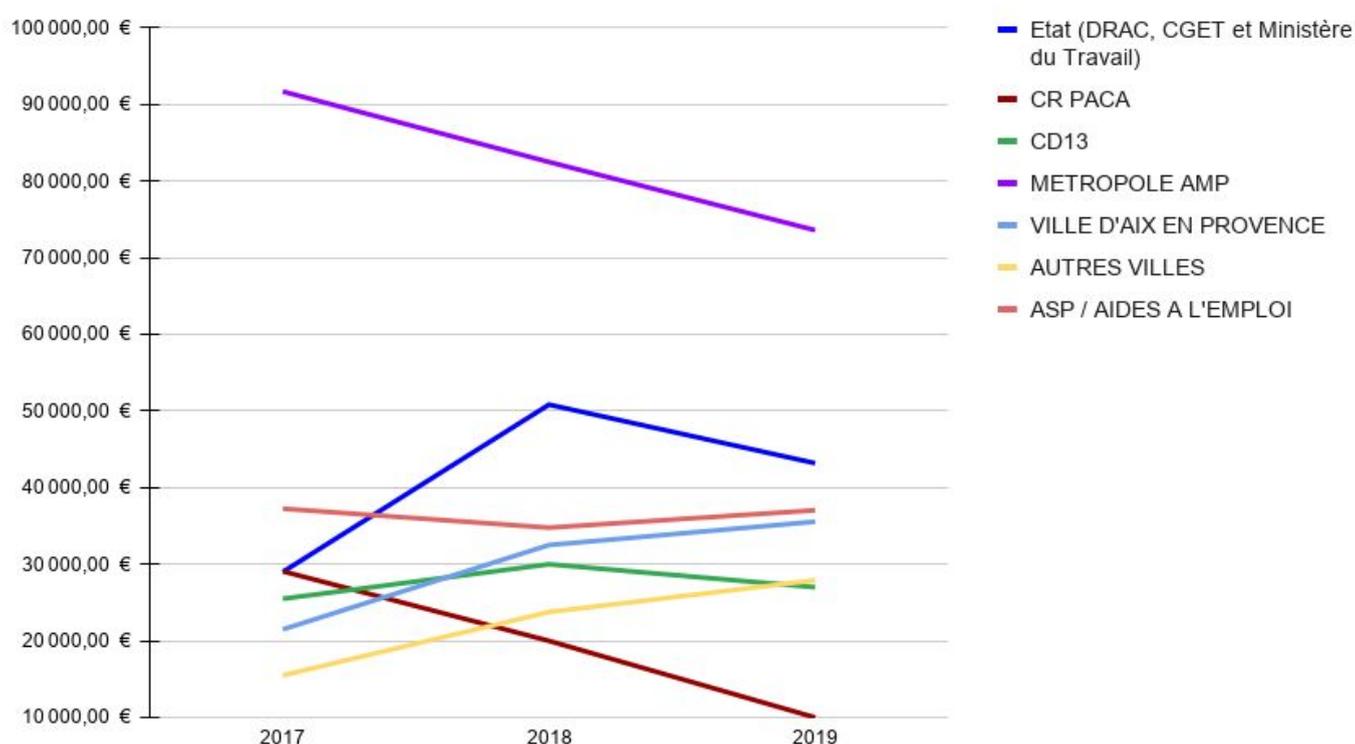
ANALYSE DES GRANDS POSTES DE CHARGES ET PRODUITS

État des subventions d'exploitation

L'année 2019 a connu une **hausse des subventions publiques de 27%** passant de 269 384 € à 341 285€ (+71 901 €). Cette augmentation est due au financement européen (87 000 € obtenus pour l'exercice 2019 pour le projet Européen). Les financements octroyés par les autres collectivités sont restées quant à elle plus ou moins constantes, même si on peut constater une baisse des subventions en Contrat de Ville (-27%).

Par ailleurs, les soutiens des autres collectivités via plusieurs **appels à projets** obtenus en 2018 n'ont pas été accordés en 2019, notamment le soutien octroyé par la DRAC. On observe alors une baisse de 74,5 % des aides obtenus par cette dernière et donc une baisse total de 55,7 % des aides octroyées par l'Etat (DRAC et CGET). D'autant plus nous observons une baisse régulière d'environ 10% des financements de la métropole depuis 2017.

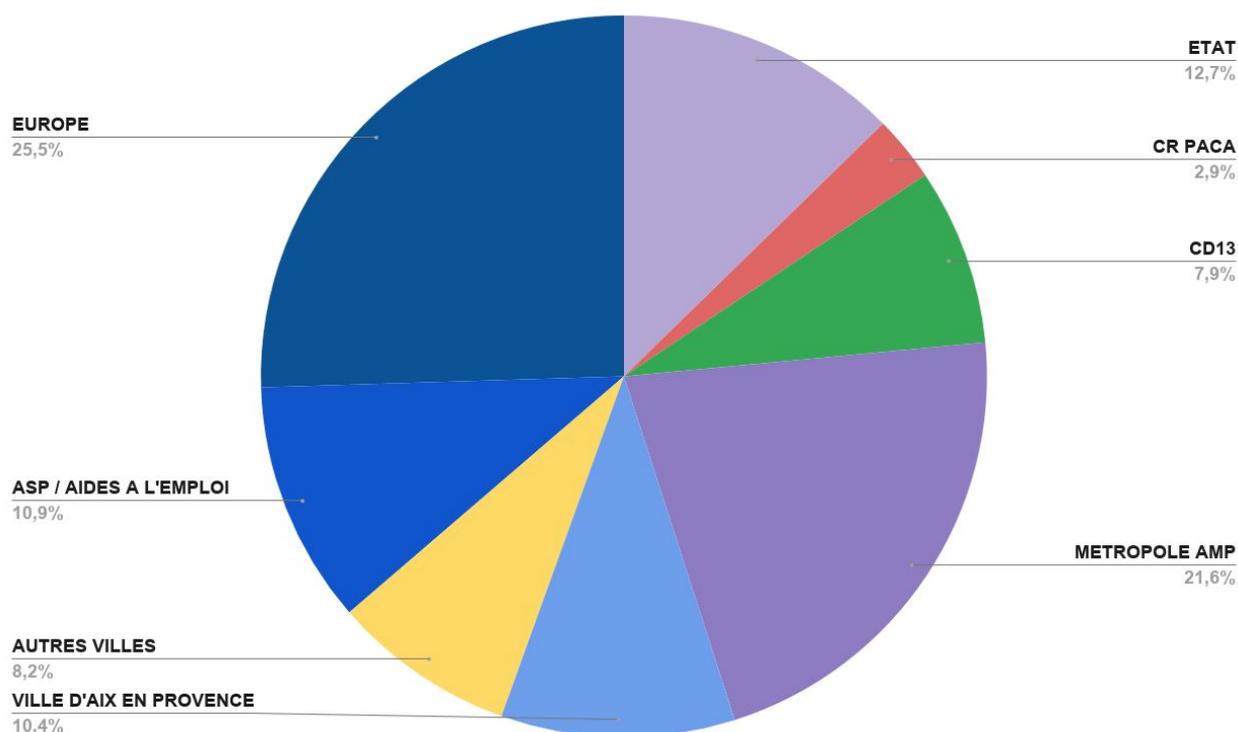
Evolution des subventions par financeurs



	2017	2018	2019
Etat (DRAC, CGET et Ministère du Travail)	29 000	50 835	43 187
CR PACA	29 076	20 000	10 000
CD13	25 500	30 000	27 000
METROPOLE AMP	91 700	82 500	73 600
VILLE D'AIX EN PROVENCE	21 500	32 510	35 555
AUTRES VILLES	15 500	23 765	27 900
ASP / AIDES A L'EMPLOI	37 254	34 774	37 043

Répartition des subventions par financeurs publics

[Montant total des subventions obtenues en 2019 : 341 285 €]



La **Métropole Aix-Marseille Provence** reste, malgré les baisses de financements depuis 2017, un des principaux soutiens de l'association avec **l'Europe** qui elle représente 25,5 % des subventions obtenues en 2019.

Les Conseils de Territoire (Pays Salonais et Marseille Provence) représentent également un financement à hauteur de 11 100 € en Contrat de Ville (24,4 % du financement total CDV).

L'**État** représentait un important soutien via notamment le **Ministère du Travail**, qui nous a soutenu à hauteur de 20 000 € pour le projet de Grande École du Numérique.

Le **CGET** représente également notre principal financeur en **Contrat de ville**, part totale octroyée de 18 500 € (40,6 % du financement total CDV).

La **Ville d'Aix-en-Provence** signe en 2019 une convention pluriannuelle d'objectifs à hauteur de 19 000 €, à laquelle s'ajoute une aide exceptionnelle de 1000 € relative au projet Numérijas - E-inclusion et une de 5000 €. La part de financement en **Contrat de Ville** est de 6 000 € (13,2 % du financement total CDV) ; Les financements octroyés par la ville d'Aix-en-Provence représentent donc 10,4 % des subventions obtenues en 2019 (droit commun et contrat de ville).

Le **Conseil Départemental 13**, maintient son aide en fonctionnement depuis 2018 (15 000 €) ainsi que son soutien en faveur de nos projets développés autour de la médiation numérique.

Néanmoins, le CD13 ne soutient plus en termes de financement en **Contrat de Ville**, contrairement aux années précédentes.

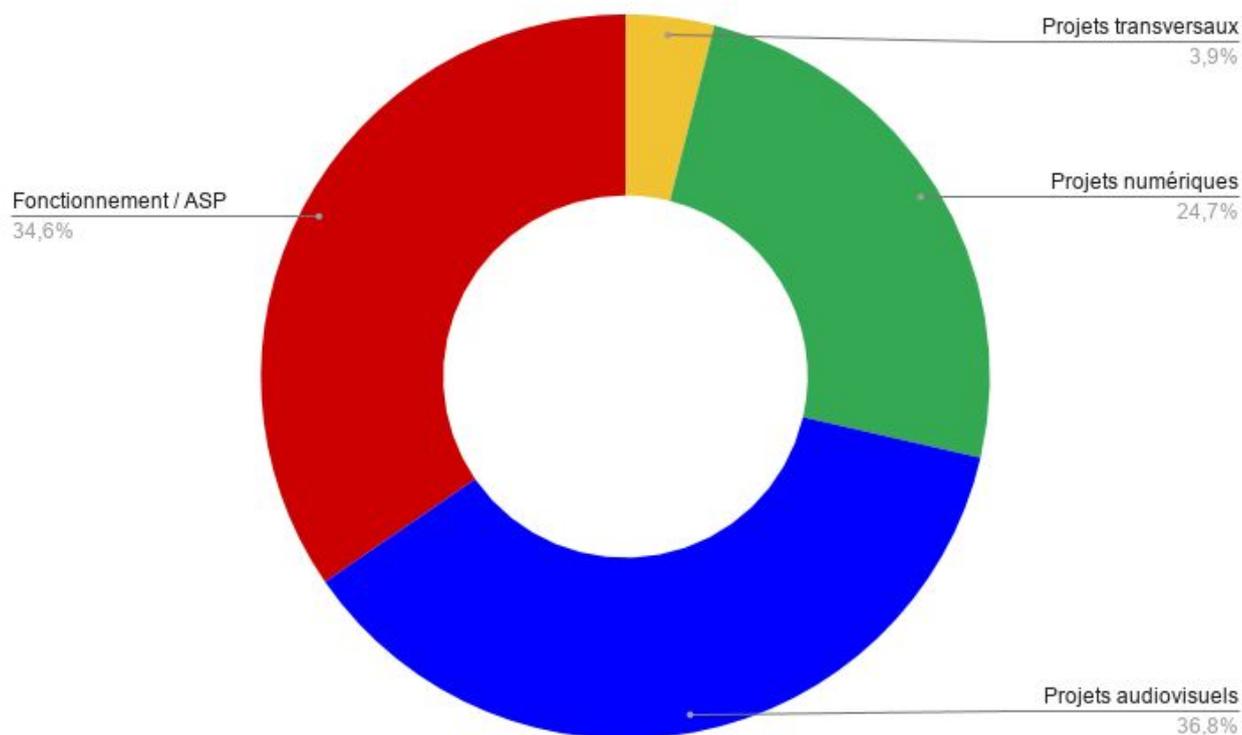
Le **Conseil Régional PACA**, reste un soutien fidèle malgré une baisse progressive des financements accordés depuis 2017 (-65,6 %).

La **Ville de Miramas** maintient son soutien dans le cadre de nos actions de développement aux Conseils Citoyens, et augmente de 100 % son financement par rapport à 2018, soit 10 000 € en droit commun (au lieu de 5 000 €). A contrario, la ville ne finance plus l'association en **Contrat de Ville**.

Le soutien accordé par la **Ville de Salon de Provence** via le dispositif **Contrat de Ville** est en baisse (-47,5 %) et ne subventionne l'association plus qu'à hauteur de 8 400 €, cumul de deux projets menés sur le territoire (8,5 % en 2019 contre 23 % en 2018 du financement total CDV).

Les **Aides à l'Emploi** versées par l'ASP (Agence de Service et de Paiement) constituent un soutien capital au maintien de notre équipe opérationnelle. Le total versé en 2019 est de 37 043 €, ce qui représente une hausse de 6,5 % par rapport à 2018. Après 2 années consécutives durant lesquelles nous avons pu voir les montants octroyés par l'ASP baissés, nous avons cette année retrouvé des taux plus élevés.

Répartition des subventions par projets



ACTION	MONTANT	FINANCEURS
Fonctionnement général	43 000,00 € 15 000,00 € 15 000,00 €	AMP METROPOLE VILLE D'AIX-EN-PROVENCE CD_13
Aide à l'emploi	37 043,00 €	ETAT - ASP
TOTAL FONCTIONNEMENT / ASP	110 043,00 €	
Erasmus + - PROJET EUROPEEN	80 149,60 €	EUROPE
Citoyens Particip'Actifs	10 000,00 €	VILLE DE MIRAMAS
EAC Médias (Résidence Journalistique)	7 000,00 €	ETAT - DRAC
Ateliers vidéo citoyens - Marignane	3 500,00 € 3 000,00 €	ETAT - CGET_CDV CD_13
Conseil citoyen - 11e/12e	4 000,00 € 2 000,00 €	ETAT - CGET_CDV CONSEIL DE TERRITOIRE_CDV
WEB TV des territoires Marignane	4 000,00 €	BAILLEUR ERILIA_CDV
WEB TV des territoires Pertuis	1 500,00 € 1 000,00 € 1 000,00 €	ETAT - CGET_CDV VILLE DE PERTUIS_CDV CD_84_CDV
TOTAL PROJETS AUDIOVISUELS	117 149,60 €	
Médiation Numérique	20 000,00 €	AMP METROPOLE
Grande Ecole du Numérique	20 000,00 €	ETAT - DRAC
	4 600,00 €	CONSEIL DE TERRITOIRE_CDV
Smart Canourgues - SALON	2 400,00 € 2 000,00 €	VILLE DE SALON_CDV ETAT - CGET_CDV
Objectif emploi - AIX	3 500,00 € 3 000,00 €	ETAT - CGET_CDV VILLE D'AIX-EN-PROVENCE_CDV
NUMERIJAS - Identité numérique	4 000,00 € 2 000,00 €	CD_13 ETAT - CGET_CDV
OBCJ	5 000,00 € 5 000,00 €	VILLE D'AIX-EN-PROVENCE CD_13
Une Saison au Jas	4 000,00 €	VILLE D'AIX-EN-PROVENCE
NUMERIJAS - E-Inclusion	1 000,00 € 2 000,00 €	VILLE D'AIX-EN-PROVENCE VILLE D'AIX-EN-PROVENCE_CDV
TOTAL PROJETS NUMERIQUES	78 500,00 €	
	6 000,00 €	VILLE DE SALON_CDV
Classe Art & Numérique - Bastide Haute	4 500,00 € 2 000,00 €	CONSEIL DE TERRITOIRE_CDV ETAT - CGET_CDV
TOTAL PROJETS TRANSVERSAUX	12 500,00 €	

État des sources d'autofinancement

En 2019, notre part **d'autofinancement représente 21,2 % des ressources de la structure.**

Les ressources en termes **d'adhésions** ne représentent qu'une part infime de notre autofinancement, soit 840 €. 2019 opère donc une baisse de 39,7 % en terme d'adhésion. Le recrutement d'une nouvelle équipe à la Maison Numérique en 2018 avait permis, suite à quelques difficultés rencontrés en 2017, de redynamiser le pôle, d'où une hausse importante de 400 % entre 2017 et 2018. 2019 est une année un peu plus stable ; le nombre d'adhérents a pour autant baissé en raison de la faible proposition d'actions de médiation en raison du projet de la Grande École du Numérique. Effectivement durant cette période, de mars à juin 2019, les actions de médiation pour les adhérents ont été un peu essoufflé dû au temps qui a été accordé à la GEN. Cette période est suivi d'une autre également instable suite à la démission de l'animatrice multimédia. Le recrutement d'une nouvelle animatrice a donc retardé la reprise totale de l'activité de médiation pour les adhérents. Par ailleurs à ce jour, les adhérents de la structure sont représentés quasi uniquement par les participants aux activités de la Maison Numérique, Espace Public Numérique de l'association. Nous prévoyons de diversifier nos adhérents pour les années à venir en impliquant les habitants et structures locales mobilisées sur le volet audiovisuel notamment (web tv, médiation vidéo,...).

Toujours dans une optique de développement de notre part d'autofinancement, et de stabilisation financière, l'association souhaite maintenir l'offre de ses prestations de services. En effet, Anonymal propose à différents types de partenaires, publics et privés, la mise à disposition de son savoir-faire et de ses compétences techniques relatives aux outils audiovisuels et numériques, pour lesquelles ceux-ci versent une participation aux frais ajustés à des tarifs très préférentiels. Cela nous permet ainsi de développer notre réseau de partenaires, de valoriser l'expertise de l'association, de déployer la coopération surtout inter associations, et d'émarger une légère part d'autofinancement.

Nous pouvons noter une **hausse significative de la part relative à la facturation de prestations de services et autres produits de refacturation passant de 61 257 € en 2018 à 96 874 € en 2019, soit une augmentation de 58,2 %**. Cette augmentation s'explique notamment grâce à la hausse des offres de services audiovisuels (réalisations et montages vidéos) et les partenariats publics structurants tels que celui de la ville de Martigues et sa communauté d'agglomération pour l'organisation d'un Open Bidouille Camp Junior et d'un MediaLab - Salon des Jeunes. Mais aussi des partenariats associatifs tels que celui avec Opera Concorda. Contrairement à 2018, nous n'avons pas eu l'occasion en 2019 de collaborer avec les établissements scolaires.

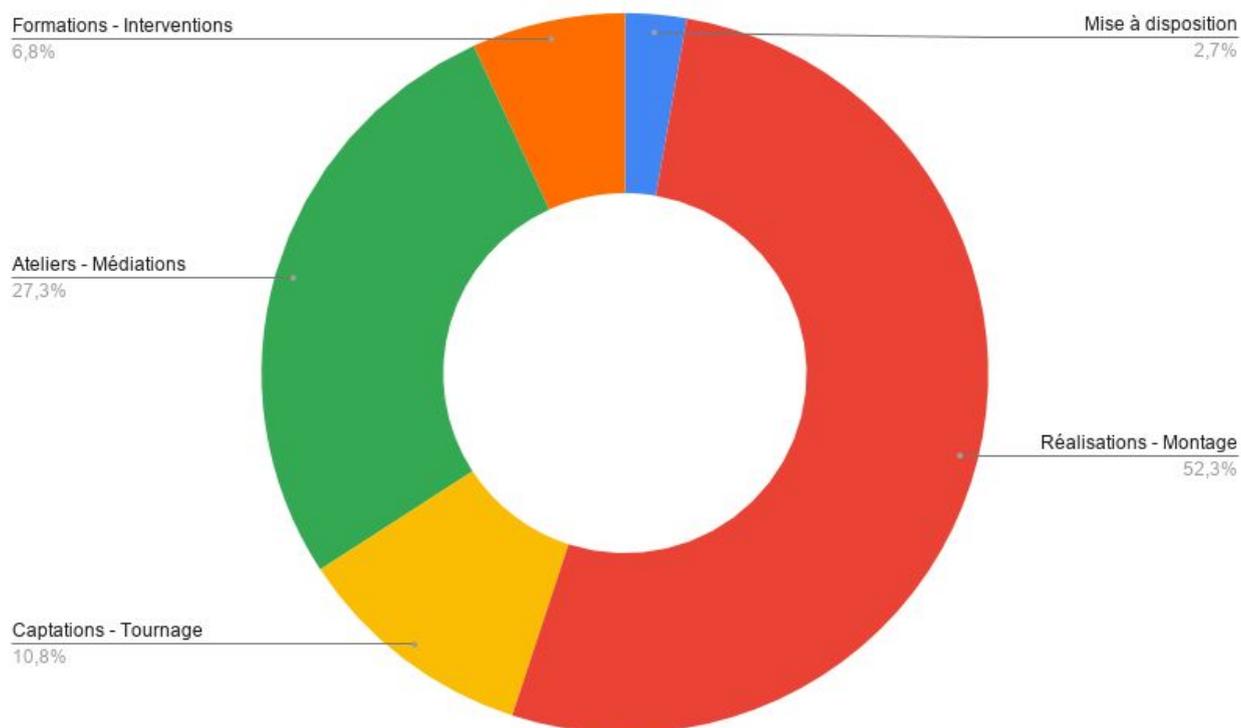
Le volume de travail inhérent à ce poste nous ait également possible grâce à la riche collaboration avec des prestataires, permettant également de répondre à des demandes plus larges pour lesquelles des compétences extérieures à notre équipe opérationnelle sont nécessaires (ce qui explique notamment la forte augmentation du poste de charge *achats prestations de services* (+237 %)

En revanche, l'année 2019 présente une forte baisse en termes d'offre de formation proposée ; toutefois nous souhaitons la déployer notamment en communiquant plus largement sur notre catalogue de formations assez peu visible jusqu'alors.

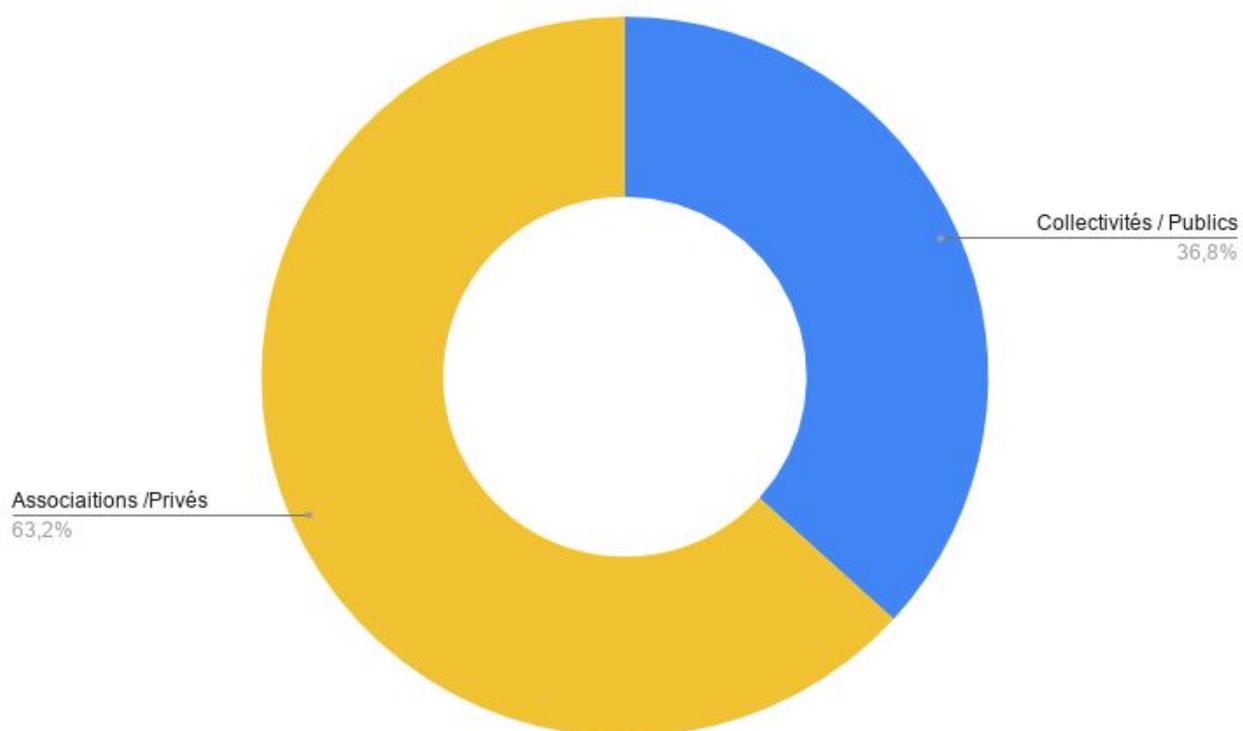
Formations réalisées en 2019

Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données - GEN	GEN, mars-juillet
Techniques de l'image et du son - montage	Pays d'Aix Asso, novembre
WordPress et Référencement naturel	Urban Prod - avril
WordPress et Référencement naturel	ESC2 ASSOCIES

Répartition des prestations par type de services



Répartition des prestations par type de partenaires



État des charges de personnel

L'association compte en décembre 2019 : **10 salariés**

- ☐ 4 salariés en CDI, dont 3 cadres (3 : pôle administration / 1 : pôle numérique)
- ☐ 2 salariés en CDD, dont 1 cadre (1 : pôle administration / 1 : pôle audiovisuel)
- ☐ 3 salariés en CDD – Parcours Emploi Compétences (2 : pôle numérique / 1 : pôle audiovisuel)
- ☐ 1 salariés en CDD – Emploi d’Avenir (1 : pôle audiovisuel)

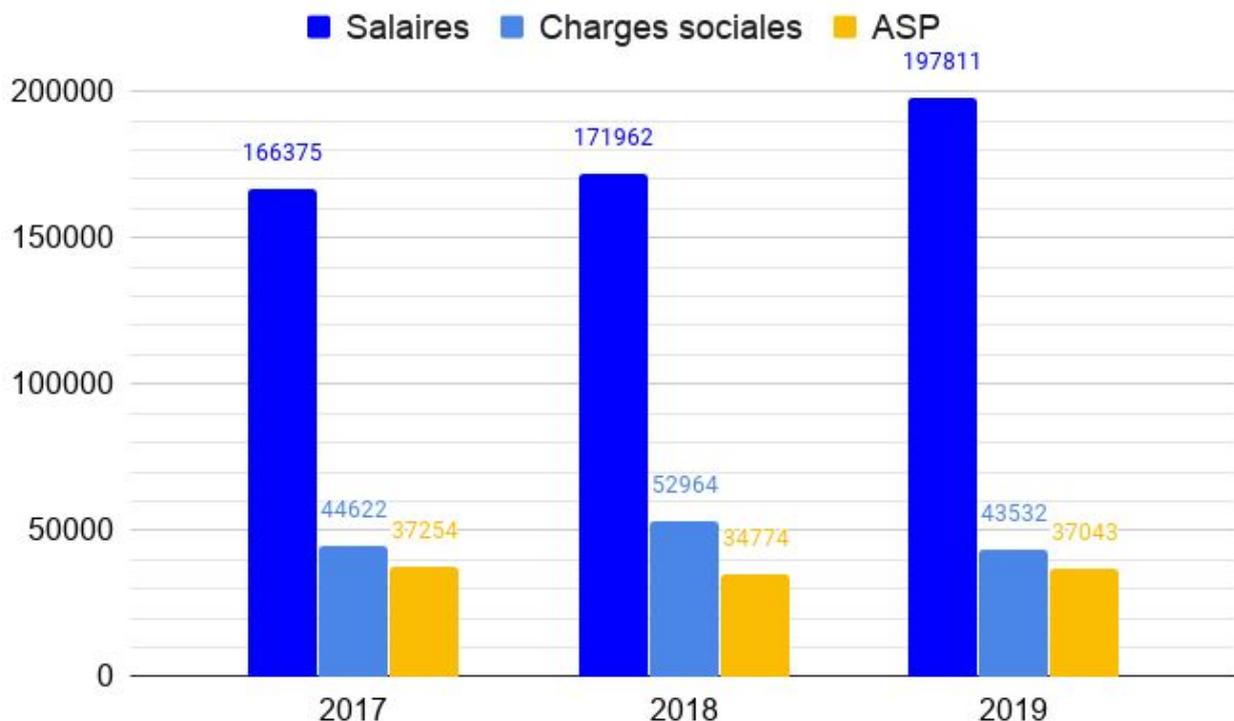
Le volume de la masse salariale de l'association est important. La richesse et la multiplicité des postes pourvus permettent une rentabilité à l'association en termes de diversification des projets menés, de rigueur apportée à la qualité de son activité et de multiplication de ses actions.

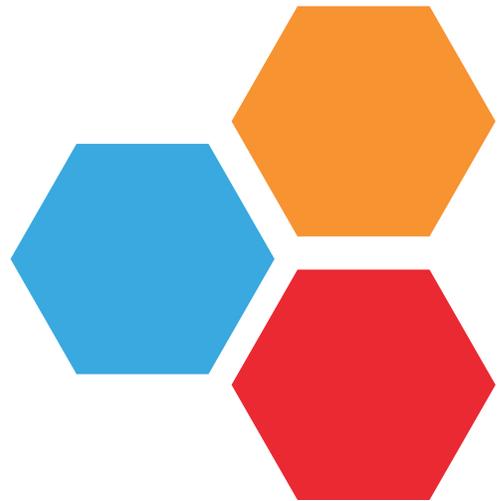
La logique de restructuration de l'équipe salariée est explicitée, dans la continuité des objectifs fixés.

Le poste de dépenses en charges de personnel est volumineux, **41,9 % du budget total**. Elles traduisent la volonté des dirigeants de l'association de créer des postes et d'optimiser leurs pérennisations. **2019 opère une légère hausse** par rapport à 2018, ramenant le total des charges de personnel (salaires + charges sociales) à un montant de 241 343 €, soit **+ 7,7 %**. Les aides à l'emploi ont alors, dans une moindre mesure, suivi la tendance : elles augmentent de **6,5 %**.

Même si les rémunérations du personnel ont augmenté, nous pouvons constater une baisse des charges sociales de **- 17,8 %**. Cette baisse peut en partie s'expliquer par la diminution des cotisations patronales [*réduction Fillon*] mise en place depuis le 1er janvier 2019 suite au décret publié en décembre 2018 (l'association connaît alors une baisse de -19,7 % des cotisations à l'URSSAF).

Evolution des charges salariales et ressources d'aides à l'emploi sur les 3 dernières années





ANONYMAL TV - LA MAISON NUMERIQUE
Le Patio, 1 place Victor Schoelcher
13090 Aix en Provence
0442645975 contact@anonymal.tv
www.anonymal.tv

Association loi 1901
déclarée le 24 Septembre 1999 JO N° 0042
Siren : 43493312300029

Organisme de formation déclaré sous le
n° 93 131 631 313
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État